

en délaissant une femme, en lui préférant d'indignes créatures, qu'on la rend heureux. Marie ne se plaint pas, mais elle voit tout : son noble cœur souffre en silence, et serait prêt à pardonner si vous saviez reconnaître tant de générosité et de dévouement.

—Mademoiselle, répondit Paul avec une colère concentrée, vous vous êtes en effet chargée d'une mission délicate; mais permettez-moi de vous dire qu'elle ne vous convient guère. En tout cas, je ne suis pas d'humeur à me laisser persécuter par de telles jalousies.

—Quoi! s'écria Henriette hors d'elle-même, vous n'avez su trouver que cette lâche réponse?

—Rendez grâce à Dieu de n'être pas un homme, répondit Paul, pâle et tremblant.

—Oui, monsieur, oui, je rends grâce à Dieu de n'être pas un homme comme vous!

Et lui tournant le dos, Henriette sortit : elle fut rejoindre Marie, et pour toute réponse la serra dans ses bras en pleurant.

—Tout est donc fini! s'écria Marie avec l'accent du désespoir; que vais-je devenir! O! mes pauvres enfants, que deviendrez-vous avec un tel père?

*A continuer.*

### DECES.

A Ste. Anne de la Pérade, le 27 du courant, M. Joseph-Marie Motin, ancien curé de cette paroisse, à l'âge avancé de 87 ans et quelques jours. Envoyé comme vicaire à Ste. Anne, aussitôt après son ordination, il en fut nommé curé dans le mois de juin de l'année suivante, et en conserva le soin jusqu'au mois d'octobre 1821 que ses infirmités l'obligèrent d'abandonner l'exercice du ministère curial. Ce vénérable prêtre laisse une mémoire de bénédiction dans sa paroisse qu'il édifica par une vie sainte, jointe à zèle infatigable et une charité sans bornes. Le diocèse perd en lui un de ces hommes qui ne laissent échapper aucune bonne œuvre sans y contribuer.

—Ce Monsieur était de l'association des trois messes.

—La Société des Dames du Sacré Cœur, qui a des établissements dans la plupart des pays catholiques et jusque chez les Sauvages, vient de faire une perte immense par la mort de Madame Elisabeth Gallitzin, secrétaire de la supérieure-générale de cette Société, et provinciale de l'Amérique du Nord.

Madame Gallitzin, née en Russie en 1795, appartenait à l'illustre famille Gallitzin, une des plus anciennes et des plus célèbres de l'Empire moscovite, et unie par plusieurs alliances à la maison des Czars.

Elevée dans la Religion des Grecs schismatiques, elle se convertit au catholicisme dans sa vingt-sixième ou vingt-septième année. Familiarisée avec toutes les connaissances qu'elle avait pu puiser dans une éducation supérieure, douée d'un jugement très sain, d'une intelligence élevée et étendue, elle ne se convertit qu'avec connaissance de cause, et après avoir longuement et sérieusement approfondi les motifs qui devaient la déterminer à cette démarche importante. Aussi sa conversion au catholicisme entraîna celle de plusieurs membres de sa famille.

Cette conversion fut d'autant plus remarquable, qu'elle paraissait plus contraire à la prudence humaine, et qu'il fut évident pour tout le monde que ce ne pouvait être que l'effet d'une profonde conviction. Elle fut en effet obligée par suite de cette conversion, à quitter sa patrie et à renoncer à sa fortune foncière, qui était considérable. Tous les membres de sa famille qui l'avaient imitée dans son retour au catholicisme, eurent le même sort.

Eprouvée et affermie dans sa foi par ses persécutions, Madame Gallitzin aspirait à une vie plus parfaite. Elle se détermina donc à quitter le monde où, malgré le délabrement de sa fortune, sa naissance, son nom, les talents qui peuvent faire le plus briller une personne de son sexe, et ses connaissances étendues lui auraient toujours assuré un rang distingué. Dans sa trente unième année elle entra dans la Société des Dames du Sacré Cœur, où après avoir occupé avec distinction plusieurs postes importants, elle avait été appelée à prendre part comme secrétaire de la supérieure-générale, au gouvernement de toute sa société. Envoyée depuis quelques années dans l'Amérique du Nord, avec le titre de Provinciale, elle avait formé plusieurs établissements nouveaux, et affermi ceux qui existaient déjà. L'année dernière elle fit le voyage de New-York à Paris et à Rome, revint de Rome à Paris, toujours pour les affaires de la congrégation, et arriva de nouveau en Amérique au mois de septembre dernier. Après avoir visité les établissements du Canada, de New-York, de la Pensylvanie et du Missouri, elle arriva le 23 novembre dernier à St-Michel, un des deux établissements que possèdent les Dames du Sacré Cœur dans la Louisiane. C'est là qu'éteinte par ses fatigues, elle a succombé aux attaques de cette fièvre pernicieuse qui régné encore en ce moment-ci sur les bords du fleuve dans plusieurs localités. Elle est morte le 3 décembre, jour de la Conception de la Sainte-Vierge; à l'âge de quarante huit ans, lorsqu'on pouvait espérer que pendant de longues années encore elle pourrait contribuer au bien de la société à laquelle elle a été si utile pendant le peu d'années qu'elle en a fait partie.

### PERDUS.

A l'Evêché 2 volumes in-8<sup>o</sup>: DU PAPE, par le Comte de Maistre et la CONTINUATION DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, par le Comte Robiano, aussi 2 autres vol. in-8<sup>o</sup>.

### A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

### AVIS PUBLIC.

UN MAITRE D'ECOLE CATHOLIQUE, capable d'enseigner la grammaire Française et Anglaise, trouvera de l'encouragement à St. Rémi en s'adressant au curé du lieu.

P. BEDARD, P<sup>tre</sup>.  
St. Rémi, 18 décembre 1843.

### HISTOIRE DU CANADA.

LES SOUSSIGNÉS pour l'HISTOIRE DU CANADA, qui désiraient avoir le Vol. 1<sup>er</sup> avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, ou le livre sera au-ssi à vendre.

M. BIBAUD.  
N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre.

M. B.  
22 Déc.

### PERDU.

SI QUELQU'UN a trouvé le 1<sup>er</sup> volume du GÉNIE DU CHRISTIANISME, PAR CHATEAUBRIAND, il est prié de le remettre à l'Evêché de Montréal.

### NOUVEAU ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,

PETIT MANUEL

DE

L'ARCHEVÊCHÉ

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1<sup>ère</sup> édition. Prix : 15 sols.

### RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

### RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 2s. 6l.  
Chaque insertion subséquente, 7l.  
Dix lignes et au-dessus, 1<sup>re</sup> insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1<sup>re</sup> insertion par ligne, 4l.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET. P<sup>tre</sup>.

PUBLIÉ PAR J. B. DURUY. P<sup>tre</sup>.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.